



Assemblée Générale de l'ADM76 – Samedi 30 novembre 2024

MOTION

Les 697 Maires et Présidents d'EPCI réunis ce samedi 30 novembre 2024 à Rouen pour l'Assemblée Générale de leur association l'ADM76 :

Rappellent que dès l'annonce du projet de loi de finances pour 2025, ils se sont mobilisés pour réagir auprès de Monsieur le Préfet de Région, Préfet de la Seine-Maritime, des parlementaires et du Gouvernement pour dire que ce projet n'était pas acceptable en l'état.

En effet, le prélèvement annoncé : 5 milliards d'euros mais en réalité près de 10 milliards d'euros était non seulement brutal mais excessif et lourd de conséquences sur leurs projets, notamment la transition écologique, le bon fonctionnement des services publics de proximité (crèches, activités périscolaires, cantines, culture, bibliothèques, sport, jeunesse, vie associative...), lourd de conséquences aussi pour la croissance et l'emploi.

Ce prélèvement était aussi injuste car les collectivités locales qui réalisent 70 % de l'investissement public ont un endettement de l'ordre de 200 milliards d'euros (8% du total). En outre, cette dette est une dette d'investissement et est demeurée stable ces dernières années. Par contre, la dette de l'Etat dépasse les 3 200 milliards d'euros (92%) et a été multipliée par trois en 30 ans.

Récemment devant le Congrès des Maires de France, le Premier Ministre a pris des engagements qui correspondent à des demandes réitérées des Maires, comme le renforcement des libertés locales (lois d'orientation, pouvoir de dérogation élargi du Préfet) la fin de la surtransposition des directives européennes, le renforcement du CNEN, la modification du ZAN, l'allègement des mesures bureaucratiques, la simplification des textes... avec France Simplification, davantage de souplesse entre communes et EPCI, les conditions d'exercice du mandat local, la sécurité du quotidien, le respect du principe de subsidiarité...

Par contre, sur les moyens financiers, en dehors des mesures annoncées antérieurement (FCTVA, fonds de réserve et lissage sur 4 ans de l'augmentation de la CNRACL), les réponses apportées demeurent en deçà de nos espérances. Rien par exemple sur le Fonds Vert en baisse de 60%, sur la réforme de la DGF, sur l'autonomie fiscale et financière des collectivités locales. Cependant, il s'est dit ouvert à des amendements parlementaires, notamment au Sénat.

C'est pourquoi l'ADM76 insiste pour que le Gouvernement entende les demandes des collectivités, comme l'a porté la résolution générale du Congrès des Maires.

Avec l'AMF, l'ADM76 sera donc vigilante car nos communes heureusement sont là au service de nos concitoyens.